



CONSEIL PARLEMENTAIRE INTERREGIONAL INTERREGIONALER PARLAMENTARIERRAT

Saarland - Grand Est - Luxembourg - Rheinland-Pfalz - Wallonie -
Fédération Wallonie-Bruxelles - Deutschsprachige Gemeinschaft Belgiens

Recommandation du Conseil Parlementaire Interrégional (CPI) concernant

les perspectives pour une éducation commune à la démocratie dans la Grande Région

adoptée par la 69^e séance plénière du CPI le 30 juin 2023 à Mayence

Dans le contexte de la situation politique actuelle et en raison de la disparition progressive des témoins authentiques de l'époque, préserver le souvenir commun d'évènements historico-politiques et trouver de nouvelles voies innovantes dans l'éducation à la démocratie dans les zones frontalières de la Grande Région, est plus important et nécessaire que jamais. Grâce à un travail ciblé d'éducation à la démocratie, les citoyens et citoyennes de la Grande Région, et plus particulièrement les jeunes, sont sensibilisés aux valeurs démocratiques d'une coexistence pacifique en Europe et dans les zones frontalières proprement dites, les incitant à participer activement à la démocratie. La confrontation avec le passé et la compréhension du fonctionnement d'une communauté sont des prérequis essentiels pour le bon fonctionnement de la démocratie à présent et à l'avenir.

Le **CPI signale** que la culture du souvenir s'inscrit jusqu'à présent surtout dans un cadre national et se focalise sur sa propre région. La commémoration et le travail de mémoire se font principalement dans le cadre national respectif, bien que l'histoire de l'espace européen, et plus particulièrement celle de l'espace frontalier de la Grande Région, repose sur un passé étroitement imbriqué.

Hormis cela, **le CPI attire l'attention sur le fait** que, malgré l'histoire commune de la Grande Région, il n'existe jusqu'à présent que très peu de recherches à vocation transfrontalière susceptible de permettre une confrontation commune avec le passé.

En outre, **le CPI constate**, en se basant sur des études scientifiques, que les connaissances des faits historiques ne sont pas toujours transmises correctement d'une génération à l'autre. Plus les évènements historico-politiques marquants en Europe sont loin dans le passé, moins les récits familiaux correspondants sont compatibles avec les faits historiques. Dans ce contexte, l'on constate une nette diminution des rapports personnels à l'Histoire, notamment chez les jeunes.

Hormis cela, **le CPI souligne** qu'il est de plus en plus nécessaire de s'adresser aux citoyens et citoyennes, et plus particulièrement aux jeunes, de manière émotionnelle et de leur fournir non seulement de l'information basée sur les faits, et que cela mène à des résultats d'apprentissage prouvés.

Pour cette raison, la Commission 5 du CPI a organisé des auditions d'experts et d'expertes du monde de la science et de la pratique le 7 novembre 2022 et le 10 mars 2023 sur les concepts d'une éducation à la démocratie multidimensionnelle et innovante et focalisée en premier lieu sur les jeunes.

Dans ce contexte et sur proposition de la Commission 5 « Enseignement, Formation, Recherche et Culture », le CPI recommande :

1. de développer fortement le domaine de l'éducation politique, en particulier pour les jeunes de la Grande Région, en :
2. intensifiant les échanges transfrontaliers sur les nouveaux concepts, formats et méthodes du travail de mémoire ayant un lien direct avec l'éducation à la démocratie, ainsi qu'en accélérant la mise en réseau dans le contexte transfrontalier dans le but d'orienter ces concepts notamment vers les besoins et les intérêts médiatiques des jeunes ;
3. orientant le domaine de recherche de l'étude de l'histoire vécue conjointement dans la Grande Région également vers le transfrontalier, de sorte que des perspectives multidimensionnelles s'ouvrent au-delà des frontières physiques, celles-ci pouvant être inscrites dans le contexte paneuropéen de l'enseignement de l'histoire et de la démocratie ;
4. assurant la mémoire basée sur les faits pour les générations futures par la promotion d'une culture commune de la mémoire qui soit multidimensionnelle dans la Grande Région, ainsi que par la prise de conscience de l'importance que revêtent les événements historiques pour l'évolution vers une communauté paneuropéenne de la paix qui partage les mêmes valeurs ;
5. complétant ces formats basés sur les faits par des méthodes innovantes de travail émotionnel et personnel en faveur de la démocratie et de la mémoire, qui facilitent l'accès à et la compréhension de l'histoire, du présent et de l'avenir et qui améliorent le résultat de l'apprentissage ;
6. élargissant l'étendue du travail éducatif de proximité (c'est-à-dire la réalisation de projets là où se trouvent les personnes) dans la Grande Région, tout en réalisant une activité de recherche d'accompagnement ;
7. orientant la coopération et la mise en réseau dans le travail de mémoire et d'éducation à la démocratie de la Grande Région vers une garantie durable et à long terme des projets et institutions déjà existants ou nouveaux, dans le but de garantir une offre d'éducation diversifiée, en particulier pour les jeunes, pour la faire évoluer davantage et la mettre à disposition durablement. Cette démarche pourrait s'inspirer du projet exemplaire de la « Carte réseau numérique des lieux de mémoire historico-politiques dans la Grande Région » géré par le « Groupe de Travail pour l'éducation politique dans la Grande Région ».

Le Conseil Parlementaire Interrégional adresse la présente recommandation :

- au gouvernement de la République Française
- au gouvernement de Rhénanie-Palatinat
- au gouvernement de la Sarre
- au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- au gouvernement de la Communauté germanophone de Belgique
- au Gouvernement de la Wallonie
- au gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg
- au Conseil Régional de la Région Grand Est
- à la Commission Européenne

Mayence, le 30 juin 2023